



Budget primitif assainissement 2019

Note de présentation

Conformément à l'article L2313-1 du CGCT une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au budget primitif et au compte administratif et transmise à la préfecture en même temps que les documents budgétaires.

Cette disposition s'applique à l'ensemble des communes de 3 500 habitants et plus.

RESULTATS 2018

Les résultats de clôture pour l'exercice 2018 sont :

- Pour la section d'exploitation : un excédent cumulé de 627 853.23 €
- Pour la section d'investissement : un excédent cumulé de 311 658.31 €
- Soit un résultat de clôture de 939 511 .54 €

Les restes à réaliser de 2018 reportés en 2019 s'élèvent à 32 544 €. Ils concernent les engagements relatifs aux missions de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la place Paloquine et Chemin Neuf et les travaux d'assainissement 2019.

PREVISIONS 2019

Les travaux prévus au budget 2019 concernent la reprise des réseaux de la place Paloquine et du Chemin Neuf et rue des Essais pour un montant de 163 494 €TTC, maîtrise d'œuvre comprise.

Conformément au schéma directeur assainissement, la commune reprendra les rues identifiées en priorité dans le schéma dans l'objectif d'éliminer les eaux parasites qui arrivent à la station d'épuration, le montant des travaux s'élève à 1 607 046 €TTC, maîtrise d'œuvre comprise.

Des demandes de subvention ont été déposées auprès de l'agence de l'eau et du département. Dans l'attente de connaître le montant de l'aide, le budget a été équilibré par un emprunt.